



UFR
LETTRES
LANGUES
SCIENCES
HUMAINES

Rentrée 2019-2020

Licence 1^{ère} année

Livret portail

Lettres + LLCER espagnol



#univorleans

Mot du directeur

Au nom de l'ensemble des personnels enseignants et administratifs, nous vous souhaitons la bienvenue à l'UFR Lettres, Langues et Sciences Humaines.

A l'université, vous trouverez des conditions de travail et de vie sensiblement différentes de celles que vous avez rencontrées jusqu'alors : moins d'heures de cours, organisation semestrielle, pédagogie adaptée à l'enseignement universitaire : CM, TD, projets tutorés ... (l'assiduité aux cours est obligatoire), acquisition de crédits européens (ECTS)... Votre capacité à être autonome sera sollicitée pour fournir en dehors des cours un effort individuel indispensable à la réussite.

Il n'est pas toujours facile de choisir dès le début son parcours universitaire. C'est pour répondre à cette difficulté qu'un système de passerelles a été mis en place entre certaines licences (par exemple LLCER et LEA, histoire et géographie). Ce dispositif vous permettra de changer d'orientation pendant les deux premières années.

Par ailleurs, tout au long de la licence, par le jeu des options et des parcours, vous pourrez peu à peu vous orienter vers le métier qui vous attire. Vous pourrez encore choisir une UEOI (Unité d'Enseignement d'Ouverture Intégrée) vous permettant de satisfaire votre curiosité ou de compléter votre formation. Après la licence en trois ans, il vous sera possible de vous engager dans un master en deux ans. L'offre de nos masters est aujourd'hui assez riche pour répondre à l'attente de la plupart des étudiant-e-s. Enfin, le doctorat vous permettra de vous préparer plus spécifiquement aux métiers de la recherche.

Notre université est ouverte sur le monde. Vous côtoierez dans vos cours des étudiant-e-s d'autres pays, tout comme vous pourrez aller étudier à l'étranger un semestre, une année, voire deux, tout en bénéficiant d'une aide matérielle. Nous vous encourageons vivement à tenter cette expérience très enrichissante.

Notre université est aussi un lieu de vie où, à travers la pratique d'un sport, un engagement syndical ou associatif, la participation à diverses activités (sorties, voyages, expositions, concerts, théâtre...), vous pourrez compléter votre épanouissement personnel.

Nous vous souhaitons, à toutes et à tous, une excellente année universitaire.

La Direction de l'UFR Lettres, Langues et Sciences Humaines

Réunion pédagogique de rentrée:
présence obligatoire des étudiants

Jeudi 5 septembre 13h30 à 15h
Amphithéâtre Genevoix - LLSH

Réunions «Environnement Numérique de Travail» ENT
nouveaux étudiants uniquement

Cours Magistral - 1H Vendredi 6 septembre 10h30 à 11h30
Amphithéâtre Péguy UFR LLSH

Travaux Pratiques - 2H Vendredi 6 septembre 13h30 à 15h30
Salles informatiques UFR LLSH

Atelier de recherche documentaire Bibliothèque des
Lettres

présence obligatoire des étudiants

Vendredi 6 septembre
16h à 17h de A à K
16h30-17h30 de L à Z
BU - Lettres

Licence Géographie et Aménagement	Licence Histoire	Licence Lettres
Licence LLCER Anglais ou Espagnol	Licence LEA	Licence Sciences du Langage

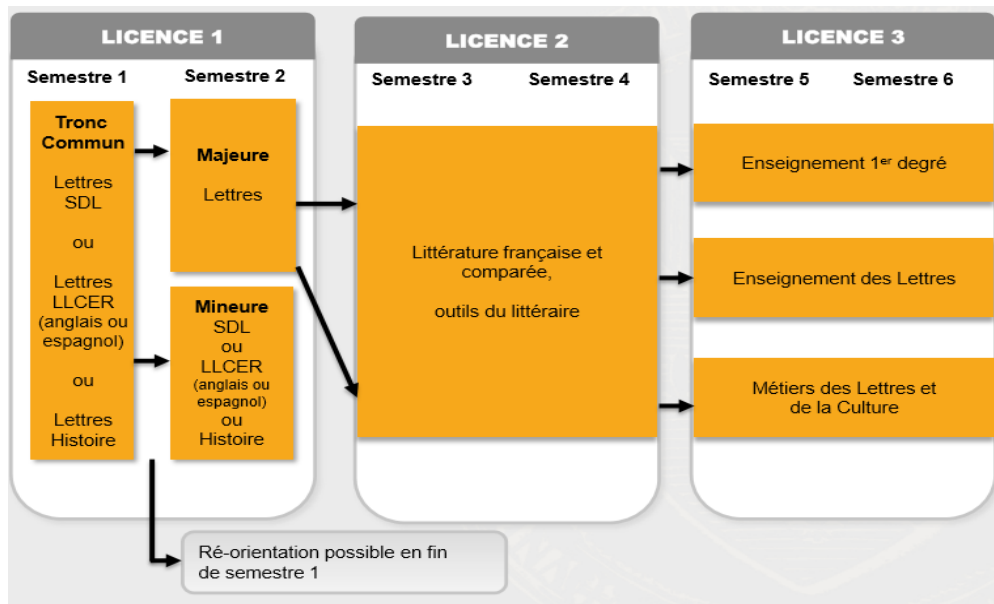
.....

***1ère année de Licence
bi-disciplinaire
Choix entre 8 portails :***

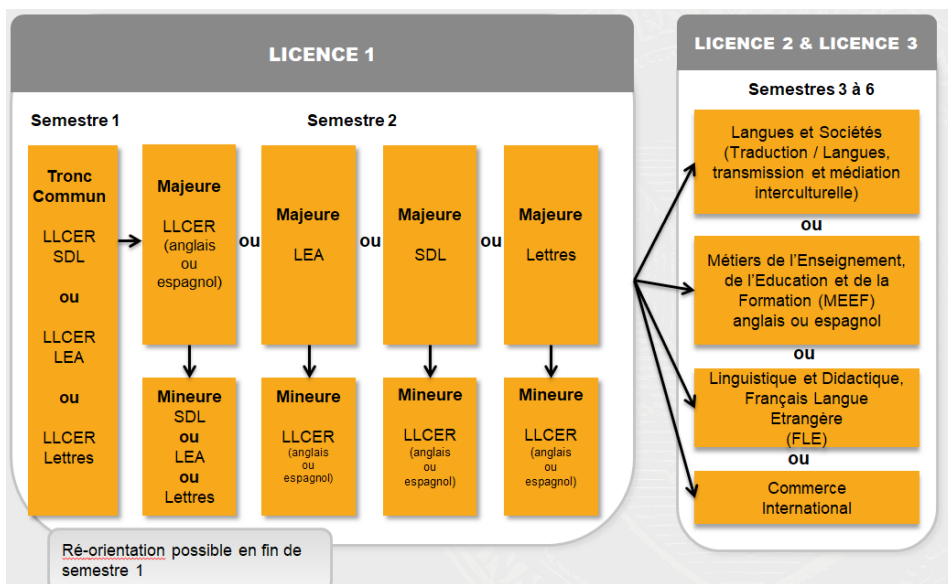
.....

- 1.** Sciences du Langage + LLCER Anglais ou Espagnol
- 2.** Sciences du langage + LEA
- 3.** Sciences du Langage + Lettres
- 4.** LLCER anglais ou Espagnol + LEA
- 5.** Lettres + LLCER Anglais ou espagnol
- 6.** Lettres + Histoire
- 7.** Histoire + Géographie et Aménagement
- 8.** Histoire + Droit

Licence Sciences du Langage



Licence LLCER Anglais ou Espagnol





Calendrier universitaire 2019-2020

Semaine de pré-rentrée

Présence obligatoire pour tous les étudiants
du Lundi 2 au vendredi 6 septembre

1er semestre

du Lundi 9 septembre au vendredi 14 décembre

Congés d'automne : 28 octobre au 3 novembre
Congés d'hiver : 23 décembre au 5 janvier

Examens du premier semestre :
9 décembre au 20 décembre et du 6 au 11 janvier

2nd semestre

du Lundi 13 janvier au vendredi 25 avril

Congés d'hiver : 23 février au 1er mars
Congés de printemps : 11 au 19 avril

Examens du 2nd semestre :
27 avril au 19 mai

Examens 2ème session - rattrapages

du 8 au 30 juin

Bonne année universitaire !

L'Université d'Orléans est entrée dans l'Espace Européen de Formation. Depuis la rentrée universitaire 2004 - 2005, l'Université d'Orléans applique le schéma européen d'organisation des études, le L.M.D .

Cette nouvelle organisation permet à l'étudiant.e de :

- Construire son parcours de formation et son projet professionnel en bénéficiant de l'accompagnement et des conseils de **son enseignant référent**
- Choisir son parcours de formation parmi **une offre de spécialités élargie** aux différents domaines de formation
- Bénéficier **d'échanges européens** et d'une **reconnaissance des diplômes au niveau international**

I - L'architecture du nouveau système :

Comme la plupart des Universités françaises et européennes, l'Université d'Orléans délivre trois diplômes et grades universitaires :

- La Licence (BAC+3)
- Le Master (BAC+5)
- Le Doctorat (BAC+8)

1. La Licence :

La durée des études est de **6 semestres** qui correspondent chacun à **30 crédits** soit au total **180 crédits** (ECTS : European Credit Transfer System).

2. La Licence professionnelle :

Il s'agit d'une troisième année de licence (**60 crédits = 2 semestres**) permettant, après validation de **120 crédits** dans un autre parcours, d'acquérir des compétences en vue d'une insertion professionnelle.

3. Le Master :

La durée des études est de **4 semestres**, ce qui équivaut à **120 crédits**. L'obtention de la Licence est nécessaire pour pouvoir s'inscrire en Master.

Le Master (M1 et M2) sanctionne des parcours comportant soit une voie à finalité professionnelle délivrant un **Master Professionnel**, soit une voie à finalité recherche délivrant un **Master Recherche**.

4. Le Doctorat :

Après le Master Recherche, il s'agit du **diplôme le plus élevé du LMD** (Bac + 8). Il est délivré à l'issue d'une soutenance de thèse.

II - Caractéristiques du LMD :

- Chaque semestre est constitué de plusieurs **Unités d'Enseignements (UE)**. A chaque UE est affectée une valeur en crédits. Les crédits sont attribués lorsque l'UE est validée.
- Les crédits ainsi obtenus sont **transférables** dans toute autre université en France et en Europe et **capitalisables**, c'est-à-dire définitivement acquis quelle que soit la durée du parcours de l'étudiant.
- L'étudiant.e construit son parcours en fonction de son **projet professionnel**. Il peut le modifier ou le faire évoluer par le choix d'options, de spécialisations, de passerelles qui lui sont proposées. L'étudiant.e pourra bénéficier, en cours de cursus, d'un seul bilan global lui permettant d'arrêter ses études, de se présenter à des concours. Le bilan n'aura de valeur qu'à usage externe. Il ne pourra être pris en compte dans le cadre de la progression des études. Pour l'accompagner, un **enseignant référent** l'informe et le conseille.

Chaque parcours est animé par une équipe pédagogique encadrée par un directeur des études.

Le supplément au diplôme

Une annexe descriptive au diplôme est délivrée à tout étudiant.e diplômé.e. Elle est destinée à assurer la lisibilité des connaissances et aptitudes acquises au cours de la formation.

Diplômes de DEUG et de Maîtrise

Est conservée la possibilité de délivrer, à la demande de l'étudiant.e, le DEUG (correspondant aux 120 crédits des deux premières années de Licence) et la Maîtrise (après obtention des 60 crédits des semestres 1 et 2 de Master).

La compensation

Pour chaque semestre, si la note globale moyenne est supérieure ou égale à 10/20, le semestre est validé et l'étudiant obtient 30 crédits.

En Licence, une compensation par année s'organise également entre deux semestres immédiatement consécutifs d'une même année universitaire (soit S1 avec S2 ; S3 avec S4 ; S5 avec S6).

En Master, il n'y a pas de compensation par année, ni sous quelque forme que ce soit entre la note de stage ou de mémoire et les notes des autres unités d'enseignement.

Deuxième session

L'étudiant.e ajourné.e à un semestre se voit proposer une session de rattrapage pour tous les enseignements dans lesquels il a obtenu une note inférieure à 10/20 pendant ce semestre.

En Licence, l'étudiant.e conserve la meilleure des notes obtenues entre la première session et la session de rattrapage, pour une même année. Cette règle s'applique uniquement aux étudiants présents aux deux sessions.



1. Relevés de notes : ils sont disponibles à l'accueil de la scolarité dans le hall, après la session des semestres pairs (juin) et la seconde session (juillet).

2. Attestations de réussite : En l'attente de la disponibilité des diplômes et sur simple demande à l'accueil de la scolarité.

* Si l'étudiant.e ne peut se déplacer, il/elle peut donner procuration à un tiers (document manuscrit portant le nom, le prénom, la date et le lieu de naissance de la personne qui reçoit procuration accompagné d'une photocopie de la carte d'identité) ou faire une demande d'envoi postal en fournissant une enveloppe timbrée au tarif en vigueur.

3. Diplômes :

Licence : Disponibles au plus tôt dans les six mois après proclamation des résultats à l'accueil de la scolarité.

Master : Remis lors de la cérémonie de remise de diplômes de l'année suivante en juin.

Si l'étudiant est dans l'impossibilité de se déplacer, il peut faire une demande par lettre en joignant timbres exclusivement pour envoi en recommandé avec AR.

En cas de procuration, la remise est tolérée, au niveau de la composante, à condition que soient gardées avec la liste des diplômés :

- * une procuration signée de l'intéressé
- * une copie de la pièce d'identité du destinataire du courrier
- * une copie de la pièce d'identité de celui qui détient la procuration

ATTENTION :

Des certificats de scolarité vous sont délivrés lors de votre inscription administrative.

Il vous appartient d'en faire des copies.

Aucun duplicata ne sera établi.

Pour se présenter à une épreuve quelconque, l'étudiant.e doit avoir accompli une double formalité administrative :

1. Une **Inscription ADMINISTRATIVE** matérialisée par l'obtention de la carte d'étudiant
2. Une **Inscription PEDAGOGIQUE** pour le choix des options, parcours et régimes d'études

Le Régime d'Études : Normal ou Spécial ?

Régime Normal d'Études

Sauf situation particulière, tous les étudiant.e.s sont inscrits en Régime Normal d'Études. Ce régime oblige les étudiant.e.s à être assidu.e.s à tous les cours de TD. Ils/elles passent les examens de contrôle continu et les examens de fin de semestre.

Régime Spécial d'Études

Il est exclusivement réservé aux :

- * étudiant.e.s salarié.e.s (justifier d'un contrat de travail)
- * étudiant.e.s en double cursus (justifier la double inscription)
- * étudiant.e.s ayant une activité de nature universitaire
- * étudiant.e.s chargé.e.s de famille (joindre la copie du livret de famille)
- * étudiant.e.s handicapé.e.s
- * étudiant.e.s sportifs de haut niveau

L'étudiant.e qui relève de l'un de ces cas choisit le Contrôle Terminal (CT) pour une ou plu-sieurs UE dans leur totalité : aucun panachage ne peut être pratiqué au sein d'une UE.

Pour chaque UE en Contrôle Terminal, l'étudiant n'est pas soumis à l'obligation d'assiduité en cours de TD. Il/elle passe une épreuve unique à la fin du semestre.

Pour s'inscrire en RSE, l'étudiant.e doit remplir un formulaire disponible à l'accueil de la scolarité et fournir un justificatif.

NOTEZ BIEN : Il vous est possible de modifier votre inscription pédagogique jusqu'à un mois après le début des cours (régime, options (SAUF UE Libre)) ; au-delà, votre inscription est considérée comme validée.

L'attribution du RSE n'est plus révoquant en cours de semestre et engage l'étudiant.e à s'y conformer.

Quand faire votre inscription pédagogique ?

Les inscriptions pédagogiques se déroulent à l'issue de l'inscription administrative.

Pour se présenter à une épreuve quelconque, l'étudiant.e doit avoir accompli une double formalité administrative.

A DÉFAUT :

Vous ne serez inscrit.e dans :
AUCUN COURS DE LANGUES
AUCUN GROUPE DE TD
AUCUNE OPTION

+

**Vous ne serez pas autorisé.e à composer lors des examens
et vous ne pourrez obtenir **AUCUN DIPLOME.****



(source : <http://www2.cegep-fxg.qc.ca/biblio/plagiat.htm>)

Organisation des examens et devoirs en classe

Par souci d'équité, tou.te.s les étudiant.e.s devront respecter les quelques règles suivantes :

- Les étudiant.e.s devront s'installer à leur table avec uniquement de quoi écrire (stylos et feuilles si elles ne sont pas fournies) et les éventuels documents autorisés.
- Une place doit être laissée libre entre chaque étudiant.e dans la mesure de la capacité de la salle. L'étudiant.e devra immédiatement prendre la place désignée par le/la surveillant.e si celui/celle-ci le lui demande.
- Les sacs seront laissés à l'entrée de la salle. Les téléphones portables seront éteints à l'intérieur des sacs. Il est demandé à l'étudiant.e de venir avec une montre.
- Lors des examens, les sorties ne pourront avoir lieu qu'une heure après le début de l'épreuve écrite. Elles seront soumises à l'autorisation du/de la surveillant.e qui notera le nom et l'heure, devront rester exceptionnelles et ponctuelles et seront effectuées sans sacs ni manteaux.

Tout étudiant contrevenant à ces règles sera soumis aux sanctions prévues par l'université.

Cas de fraude :

Sont assimilables à une tentative de fraude et passibles de la section disciplinaire du Conseil d'Administration de l'université :

1 Les sanctions peuvent aller jusqu'à l'interdiction de se présenter à tout examen ou jusqu'à 5 ans d'exclusion.

- * Pendant les examens et les devoirs en classe
 - L'introduction, dans la salle d'examen, d'informations non expressément autorisées et ce quel que soit le support utilisé (papier, mémoire d'ordinateur, de calculatrice, de téléphone portable...);
 - La communication durant l'épreuve avec un.e autre candidat.e ou toute personne extérieure, dans et en dehors de la salle d'examen, quel que soit le moyen de communication utilisé (téléphones portables, messagerie, ...);
 - La substitution de personne;
 - Le fait de copier sur un.e autre étudiant.e.

* Pour les travaux à la maison : le plagiat
L'université est confrontée à une forte croissance des problèmes de plagiat. Afin d'éviter de lourdes sanctions pouvant aller jusqu'à l'interdiction de se présenter à tout examen ou concours pour une période allant jusqu'à 5 ans, les étudiant.e.s sont invité.e.s à prendre connaissance des informations suivantes.

Qu'est-ce que le plagiat ?

Un.e étudiant.e est responsable d'un plagiat quand il/elle s'approprie tout ou partie du travail d'une autre personne (étudiant.e, chercheur.se, écrivain.e, journaliste, etc.). Cela concerne les textes, images, graphiques, statistiques, etc. provenant d'un travail universitaire, d'une publication ou d'un site internet. C'est un délit quand il y a appropriation du travail dans son intégralité ou quand il s'agit d'extraits sans que les références sur la source et l'auteur ne soient très clairement mentionnées.

Comment citer un travail ou un extrait ?

Bien sûr il est très fréquent de s'appuyer, dans le cadre de travaux universitaires, sur des travaux antérieurs, c'est une démarche au cœur de la pratique scientifique. Pour cela il convient de respecter des règles de citation.

Règle 1 :

Si vous utilisez les mots, les données, etc. de quelqu'un d'autre, mettez ce que vous citez entre guillemets et fournissez la référence complète (notamment : nom de l'auteur, titre de l'ouvrage, ou titre de l'étude ou du site, date, éditeurs le cas échéant). La forme de la référence peut être différente selon les disciplines et selon les enseignant.e.s.

Règle 2 :

Si vous empruntez les idées originales de quelqu'un d'autre, donnez la référence complète.

2 Ces règles et ces exemples sont extraits de la brochure préparée par la Faculté des arts et Faculté des sciences sociales de l'Université d'Ottawa, édition août 2010 (première édition 1999), www.uOttawa.ca/plagiat.pdf

Exemples

Vous voulez vous servir du texte suivant :

« Bien qu'elles représentent partout plus de la moitié de la population, les femmes comptent rarement plus qu'une poignée de représentantes dans la classe dirigeante politique. Il y a peu d'aspects de la vie en société où la domination des hommes se fait davantage sentir que dans le domaine électoral. Depuis quelques décennies, les femmes sont de plus en plus nombreuses à embrasser des professions traditionnellement réservées aux hommes; pourtant, l'accession à une charge législative demeure un objectif inaccessible pour la très grande majorité des Canadiennes. »*

* Brodie, Janine avec le concours de Célia Chandler, « Les femmes et le processus électoral au Canada » in K. Megyery, *Les femmes et la politique canadienne*, Toronto, Dundern Press, 1991, 3-4.

CE QUI EST INACCEPTABLE

Vous avez écrit

Même si les femmes représentent partout plus de la moitié de la population, elles comptent rarement plus qu'une poignée de représentantes dans la classe dirigeante politique. Il y a peu d'aspects de la vie en société où la domination des hommes se fait davantage sentir que dans le domaine électoral. Depuis quelques décennies, les femmes sont de plus en plus nombreuses à embrasser des professions traditionnellement réservées aux hommes; pourtant, l'accession à une charge législative demeure un objectif inaccessible pour la très grande majorité des Canadiennes.

Inacceptable parce que :

• **L'extrait a simplement été recopié, sans guillemets ni indication de source.**

Même si les femmes constituent plus de 50% de la population, il est rare qu'elles possèdent des postes élevés dans le domaine de la politique. En fait, la domination des hommes peut être plus facilement aperçue dans le domaine électoral. Cependant, même si, depuis quelques dizaines d'années, les femmes occupent de plus en plus de postes qui étaient dominés par les hommes, il demeure qu'il est très difficile pour les femmes canadiennes d'accéder à des postes législatifs.

• **Les mots sont changés, mais les idées sont empruntées, et il n'y a aucune référence. (On ne peut pas simplement remplacer les mots d'un autre par des synonymes).**



Portail n°5 b Lettres - LLCER espagnol

Semestre 1

■ **Méthodologie du travail universitaire en Lettres** - Responsable de l'UE :
Benoit Barut (B. Dalens, NC)

Volume horaire : 18TD Coeff. 2 - 2 ECTS

MCC : Session 1 : 100% CC - Session 2 : 100% CT écrit 2h

RSE: S1 : 100% CT écrit 2h - Session 2 : 100% CT écrit 2h

Descriptif de l'enseignement et objectifs :

Ayant pour but de faciliter la transition entre l'enseignement secondaire et l'enseignement supérieur, ce cours vise à inculquer aux étudiants les méthodes propres au travail universitaire en général et aux études de lettres en particulier. Seront conjointement abordées les questions théoriques qui président à la démarche scientifique et les méthodes concrètes pour sa mise en œuvre : lire et relire efficacement ; utiliser/composer une biblio ; utiliser la BU ; argumenter et synthétiser ; etc. In fine, le but de l'UE est d'une part d'apprendre aux étudiants à travailler de façon autonome et efficace ; d'autre part de développer leur distance critique et leur méthodologie scientifique.

■ **Romantismes** - Responsables de l'UE : Aude DÉRUELLE (K. HUYNH, G.TAVERNIER, A. VERRET)

Volume horaire : 18CM + 18TD Coeff. 5 - 5 ECTS

MCC : Session 1 : 100% CC - Session 2 : 100% CT écrit 3h

RSE: S1 : 100% CT écrit 3h - Session 2 : 100% CT écrit 3h

Descriptif de l'enseignement et objectifs :

Le cours explorera la révolution romantique dans ses aspects les plus divers, en France et en Europe, dans la littérature et dans les arts.

Œuvres au programme des TD :

Musset, *On ne badine pas avec l'amour* & *Les Caprices de Marianne* (Folio théâtre)

Stendhal, *Chroniques italiennes*, GF.



Mythes et littérature - Responsable de l'UE : Pierre-Alain CALTOT

(A. Besson, B. Dalens, G. Tavernier)

Volume horaire : 18TD Coeff. 3 - 3 ECTS

MCC : Session 1 : 100% CC - Session 2 : 100% CT écrit 3h

RSE: S1 : 100% CT écrit 3h - Session 2 : 100% CT écrit 3h

Descriptif de l'enseignement et objectifs :

Cet enseignement s'attachera à définir un usage précis du terme mythe, à présenter les principaux liens entre les mythes et la littérature et à introduire la distinction entre mythes ethno-religieux et mythes historico-littéraires. Au cours du semestre, trois types de mythes seront étudiés : des mythes gréco-latins, bibliques et littéraires, selon une approche qui associera systématiquement une lecture et une interprétation mythocritiques et sociopoétiques.

La fortune des différents mythes sera analysée à travers des corpus variés, de toute époque (de l'Antiquité au XXI^e siècle) et relevant de différentes formes d'arts (littérature, peinture, sculpture, cinéma...). Seront ainsi soulignés un imaginaire propre au mythe et sa force d'actualisation en fonction des sociétés et des périodes historiques.

Compétences visées :

- connaître et mobiliser la définition savante du mythe ;
- appréhender la différence, même dans la diachronie, entre le mythe et la littérature, et entre différents types de mythes ;
- analyser un mythe selon les mythèmes et dégager l'imaginaire véhiculé ;
- appréhender par la comparaison des variations le potentiel d'un mythe ;
- travailler en équipe ;

Bibliographie :

Pierre Brunel (éd.), *Dictionnaire des mythes littéraires*, Éditions du Rocher, 1988, 2^e éd. augmentée en 1994.

Pierre Brunel, *Mythocritique : théorie et parcours*, Presses Universitaires de France, 1992.

Jean-Louis Backès, *Le mythe dans les littératures d'Europe*, Paris, Éditions du Cerf, 2010.

Mircea Eliade, *Aspects du mythe*, Gallimard, 1963.

Pierre Grimal, *Dictionnaire des mythes grecs et latins*, PUF, 1951.

Philippe Sellier, « Qu'est-ce qu'un mythe littéraire », dans : *Essai sur l'imaginaire classique*, Paris, Honoré Champion, 2003, p. 17-32.

Jean-Pierre Vernant, *Mythe et pensée chez les Grecs*, Maspero, 1974.

 **Littérature des Lumières** - Responsables de l'UE : Sophie LEFAY & L. DEPRETTO

Volume horaire : 12CM+12TD Coeff. 3 - 3 ECTS

MCC : Session 1 : 100% CC - Session 2 : 100% CT écrit 2h

RSE: S1 : 100% CT écrit 2h - Session 2 : 100% CT écrit 2h

Descriptif de l'enseignement et objectifs :

Ce cours vise à retracer le rôle primordial qu'ont joué les Lumières, en France mais aussi en Europe, essentiellement à travers des textes littéraires. On s'intéressera également à d'autres formes de documents, notamment iconographiques.

Nous aborderons les Lumières en nous demandant ce qu'elles pouvaient représenter pour les hommes du XVIIIe siècle, conscients de vivre un âge nouveau sur les plans intellectuels et moraux, mais aussi en nous interrogeant sur l'héritage que cette période de l'histoire et de la pensée nous a légué.

Lors des séances de travaux dirigés, seront étudiés à la fois deux œuvres complètes et des extraits qui viendront éclairer et compléter un certain nombre de questions vues à l'occasion du CM.

Bibliographie :

Marivaux, *L'île des esclaves* (édition au choix).

Voltaire, *Zadig*, Coll. « Folio Classique », n°3244, 2015.

Une anthologie de textes sera déposée sur la plateforme Célène dès la rentrée.

 **Atelier d'écriture créative** - Responsable de l'UE : Sonia TESSON

Volume horaire : 18TD Coeff. 2 - 2 ECTS

MCC : Session 1 : 100% CC - Session 2 : 100% CT dossier (contacter l'enseignant)

RSE: S1 : 100% CT dossier (contacter l'enseignant) - Session 2 : 100% CT dossier (contacter l'enseignant)

Descriptif de l'enseignement et objectifs :

Consacré à des exercices de rédaction créative sous contraintes (thématiques, génériques, structurelles, stylistiques, etc.), cet atelier veut éveiller les étudiants aux problèmes qui se posent concrètement lorsque les écrivains prennent la plume. Dans cette exploration intime de la fabrique d'un texte, une attention particulière sera portée à la correction de la langue.

Compétences visées :

- renforcer les compétences en matière de langue (lexique, orthographe, syntaxe...);
- développer les compétences en matière de rédaction/composition;
- développer la capacité d'adaptation à la diversité des contraintes;
- développer la créativité des étudiants;
- développer la connaissance des procédés liés à la poétique des textes par la pratique et donc acquérir des outils pour l'analyse des textes littéraires.

 **Version espagnole** - Responsable de l'UE : Annie BACCON

Volume horaire : 18TD Coeff. 2 - 2 ECTS

MCC : Session 1 : 100% CC écrit 1h - Session 2 : 100% CT écrit 1h30

RSE: S1 : 100% CT écrit 1h30 - Session 2 : 100% CT écrit 1h30

Descriptif de l'enseignement :

Initiation à la traduction de l'espagnol vers le français à travers des articles de presse et des extraits de romans contemporains.

Bibliographie :

Une bibliographie sera fournie lors du premier cours

 **Grammaire espagnole** - Responsable de l'UE : Magali GINESTA

Volume horaire : 18TD Coeff. 2 - 2 ECTS

MCC : Session 1 : 100% CC écrit 1h30 - Session 2 : 100% CT écrit 1h30

RSE: S1 : 100% CT écrit 1h30 - Session 2 : 100% CT écrit 1h30

Descriptif de l'enseignement :

Présentation de la grammaire espagnole avec application pratique systématique. Le cours se déroulera en français pour permettre une compréhension précise des éléments théoriques.

Bibliographie :

Distribuée et commentée lors de la première séance

 **Texte, scène, écran espagnol** - Responsable de l'UE : Marcos EYMAR

Volume horaire : 18TD Coeff. 2 - 2 ECTS

MCC : Session 1 : 100% CC écrit et oral 1h30 - Session 2 : 100% CT oral

RSE: S1 : 100% CT oral - Session 2 : 100% CT oral

Descriptif de l'enseignement :

Ce cours étudiera la transposition au cinéma et au théâtre des oeuvres littéraires en vue de l'acquisition de nouveaux savoirs théoriques et techniques dans le domaine de l'image et du texte.

 **Introduction aux études littéraires en espagnol** - Responsable de l'UE :

Samuel Fasquel

Volume horaire : 12TD Coeff. 2 - 2 ECTS

MCC : Session 1 : 100% CC écrit 1h - Session 2 : 100% CT oral 15 min.

RSE: S1 : 100% CT écrit 2h - Session 2 : 100% CT oral 15 min.

Descriptif de l'enseignement :

Le cours, dispensé en espagnol, permettra aux étudiants de découvrir un ensemble de textes appartenant à la littérature espagnole tout en développant une méthode d'analyse littéraire. Les étudiants seront amenés à lire des extraits de texte ou des œuvres entières étudiées en lecture suivie. Le programme spécifique sera annoncé lors du premier cours.

 **Introduction à la civilisation de l'Amérique Latine** - Responsable de l'UE :
Claire DECOBERT

Volume horaire : 18TD Coeff. 3 - 3 ECTS

MCC : Session 1 : 100% CT écrit 1h30 - Session 2 : 100% CT écrit 1h30

RSE: S1 : 100% CT écrit 1h30 - Session 2 : 100% CT écrit 1h30

Descriptif de l'enseignement et objectifs :

Initiation aux différents aspects de la réalité latino-américaine contemporaine – cadre physique, économie, société, culture.

Bibliographie :

Une brochure de documents sera distribuée en cours.

 **Expression orale espagnole** - Responsable de l'UE : David ARBULU

Volume horaire : 18TP Coeff. 2 - 2 ECTS

MCC : Session 1 : 100% CC oral - Session 2 : 100% CT oral 15 min.

RSE: S1 : 100% CT oral 15 min. - Session 2 : 100% CT oral 15 min.

Descriptif de l'enseignement et objectifs :

Pratique de l'oral (compréhension et expression) à travers différentes activités proposées par l'enseignant.

Liste de lecture

MCC : Session 1 : 100% CC - Session 2 : 100% CT dossier

RSE: S1 : 100% CT dossier - Session 2 : 100% CT dossier

Descriptif de l'enseignement :

Les étudiants devront choisir un des deux des ouvrages proposés dans la liste, et auront un enseignant référent qu'ils devront rencontrer à deux reprises durant le semestre, à la fois pour rendre compte de l'avancement de leur lecture, des difficultés rencontrées, mais aussi pour évoquer d'éventuels problèmes liés à leur orientation à venir.



Portail n°5 b Lettres - LLCER espagnol

Semestre 2

Semestre 2 - Majeure Lettres et Mineure LLCER espagnol

■ **Introduction à la civilisation espagnole** - Responsable de l'UE : Claire DECOBERT

Volume horaire : 18TD Coeff. 2 - 2 ECTS

MCC : Session 1 : 100% CC écrit et oral 1h30 - Session 2 : 100% CT oral

RSE: S1 : 100% CT oral - Session 2 : 100% CT oral

Descriptif de l'enseignement :

Introduction à l'étude de l'Espagne. Présentation générale de l'Espagne : géographie et organisation du territoire. L'organisation géographique, administrative de l'Espagne actuelle. (Géographie physique et humaine, Communautés Autonomes, répartition des pouvoirs).

Bibliographie :

Une bibliographie sera donnée en cours.

■ **Littérature contemporaine** - Responsables de l'UE : Aude BONORD & BENOIT BARUT (E. CHARBONNIER, B. DALENS, G. TAVERNIER)

Volume horaire : 18CM + 18TD Coeff. 5 - 5 ECTS

MCC : Session 1 : 100% CC écrit - Session 2 : 100% CT écrit 3h

Descriptif de l'enseignement :

Ce cours abordera les grands enjeux d'œuvres littéraires des XXe et XXIe siècles afin de mettre en évidence la mutation des formes et des genres en lien avec le contexte historique et culturel. Les points d'histoire littéraire abordés dans le cadre du CM seront illustrés par l'étude d'œuvres complètes dans les TD.

Compétences visées :

- former à la méthode de l'explication de texte ;
- perfectionner l'apprentissage des outils de l'analyse littéraire ;
- aborder les enjeux spécifiques à la littérature contemporaine en termes d'héritage et de rupture.

Œuvres à se procurer :

Drieu la Rochelle, *Le Feu Follet* (1931), suivi de *Adieu à Gonzague, Paris*, Gallimard, coll. Folio.

Romain Gary (Émile Ajar), *La Vie devant soi*, Gallimard, coll. Folio.

 **Compréhension et expression orales en espagnol** - Responsable de l'UE :

David ARBULU

Volume horaire : 15TP Coeff. 2 - 2 ECTS

MCC : Session 1 : 100% CC oral - Session 2 : 100% CT oral 15 min.

RSE: S1 : 100% CT oral 15 min. - Session 2 : 100% CT oral 15 min.

Descriptif de l'enseignement :

Pratique de l'oral (compréhension et expression) à travers différentes activités proposées par l'enseignant.

 **Littératures francophones** - Responsable de l'UE : Gabrièle RIBÉMONT

Volume horaire : 18TD + 18CM Coeff. 5 - 5 ECTS

MCC : Session 1 : 100% CC - Session 2 : 100% CT écrit 3h

RSE: S1 : 100% CT écrit 3h - Session 2 : 100% CT écrit 3h

Descriptif de l'enseignement :

Cet enseignement introduira à la littérature du monde écrite en langue française.

Le CM s'attachera à une présentation historique, aussi bien de la francophonie culturelle et européenne ancienne que de la diversité des littératures francophones des périodes coloniale et postcoloniale.

Un choix d'extraits de textes sera distribué en photocopiés.

Le TD s'attachera à l'étude de textes exemplaires relevant des littératures francophones, avec une attention particulière pour la francophonie du Sud.

Œuvres à se procurer :

Aimé Césaire, *Cahier d'un retour au pays natal* (éd. Présence africaine).

Assia Djebar, *L'Amour, la fantasia* (Livre de poche).

Bibliographie du cours :

La francophonie aux XVIIIe-XIXe siècles : perspectives littéraires, historiques et culturelles, Elena Gretchanaia, Alexandre Stroev, Catherine Viollet (dir.), Bruxelles, P.I.E.-Peter Lang, 2012.

Michel Beniamino, *La francophonie littéraire*, L'Harmattan, 1999.

Jean Bessière & Jean-Marc Moura, *Littératures postcoloniales et francophonie*, Paris, Champion, 2001.

Dominique Combe, *Les littératures francophones*, Paris, PUF, 2010.

Lilian Pestre de Almeida, *Aimé Césaire, Cahier d'un retour au pays natal*, L'Harmattan, 2008.

Papa Samba Diop, *La poésie d'Aimé Césaire. Propositions de lecture. Accompagnées d'un lexique de l'œuvre*, Honoré Champion, 2010.

Assia Djebar, Najib Redouane & Yvette Bénayoun-Szmidt (dir.), L'Harmattan, 2008.

Il faudra aussi regarder la réserve de cours mise à la disposition à la BU !



Introduction to cinema ou Introduction au cinéma - Responsable de l'UE :

Benoît BARUT

Volume horaire : 24TD Coeff. 3 - 3 ECTS

MCC : Session 1 : 100% CC - Session 2 : 100% CT écrit 3h

RSE: S1 : 100% CT écrit 3h - Session 2 : 100% CT écrit 3h

Introduction to cinema

Course description :

This course aims to introduce students to the aesthetic specificity of cinema by a variety of methodological means (technology, history, semiotics, stylistics). Using a wide range of genres and authors (from Méliès to Tarantino), it will provide the basics of cinematographic grammar.

Short bibliography :

Jacques AUMONT et alii, *Aesthetics of film*, Austin (USA), University of Texas Press, 1992.

André BAZIN, *What is cinema ?*, Los Angeles/London, University of California Press, 2004.

Raymond BELLOUR, *The Analysis of Film*, Indiana University, Bloomington, 2001.

Raphaëlle MOINE, *Cinema Genre*, Blackwell Publishing, 2008.

Introduction au cinéma

Descriptif de l'enseignement :

Ce cours entend initier les étudiants à ce qui fait la spécificité esthétique du « Septième Art » en mêlant les approches technologique, historique, sémiologique et stylistique. Fondé sur un large échantillon de genres et d'auteurs (depuis Méliès jusqu'à Tarantino), on fournira les bases de la grammaire cinématographique.

Bibliographie :

Jacques AUMONT et alii, *Esthétique du film*, Armand Colin, 2016 [rééd.].

Jacques Aumont et Michel MARIE, *L'Analyse des films*, Armand Colin, 2015 [rééd.].

André BAZIN, *Qu'est-ce que le cinéma ?*, Éd. du Cerf, 1976.

Raymond BELLOUR, *L'Analyse du film*, Calmann-Lévy, 1995.

Raphaëlle MOINE, *Les Genres du cinéma*, Armand Colin, 2015 [rééd.].

Analyse de l'image - Responsable de l'UE : Bahia DALENS

Volume horaire : 18TD Coeff. 2 - 2 ECTS

MCC : Session 1 : 100% CC - Session 2 : 100% CT écrit 3h

RSE: S1 : 100% CT écrit 3h - Session 2 : 100% CT écrit 3h

Descriptif de l'enseignement :

Ce cours se veut une introduction à la sémiologie, c'est-à-dire à l'étude des signes et des processus de signification : il s'agira de se familiariser avec l'analyse sémiologique et ses outils. L'iconographie mobilisée sera vaste et variée, empruntant aux arts visuels (peinture, photographie, dessins de tous types) et audiovisuels.

Compétences visées :

- maîtriser les principales problématiques liées à l'analyse sémiologique ;
- acquérir les outils d'analyse propres aux œuvres iconographiques ;
- développer la culture générale des étudiants dans le domaine des arts graphiques.

Langue française et projet Voltaire - Responsable de l'UE : A. BESSON

Volume horaire : 10TD Coeff. 1 - 1 ECTS

MCC : Session 1 : 100% CC - Session 2 : 100% CT écrit 2h

RSE: S1 : 100% CT écrit 2h - Session 2 : 100% CT écrit 2h

Descriptif de l'enseignement :

Cette UE vise à améliorer le niveau de langue des étudiants de lettres. Elle s'appuie sur une inscription de chaque étudiant au Projet Voltaire, la progression pouvant être suivie à distance par l'enseignant. Les heures de cours seront utilisées pour compléter ce travail et s'attarder sur des lacunes repérées comme récurrentes et sur des points de syntaxe.

Compétences visées :

- améliorer le niveau de langue française ;
- développer l'apprentissage en autonomie et en ligne.

Littérature et histoire - Responsable de l'UE : A. VERRET

Volume horaire : 18TD Coeff. 2 - 2 ECTS

MCC : Session 1 : 100% CC - Session 2 : 100% CT écrit 2h

RSE: S1 : 100% CT écrit 2h - Session 2 : 100% CT écrit 2h

Descriptif de l'enseignement :

Le cours observera comment la littérature porte en elle un savoir historique, pas seulement en tant que source lorsqu'elle décrit son époque, mais aussi en tant que ressource d'intelligibilité du passé.

Il aura pour objet l'étude du roman historique aux XIXe et XXe siècles et permettra d'appréhender l'histoire comme un matériau idéalisé ou réaliste dont la littérature peut s'emparer pour comprendre le passé en même temps qu'éclairer le présent. L'étude s'effectuera autour d'un choix d'extraits; la période évoquée sera celle de l'Antiquité.

 **Introduction aux sciences du langage** - Responsables de l'UE : Laélia VE-
RON & Pierre-Alain CALTOT

Volume horaire : 12 CM + 12TD Coeff. 3 - 3 ECTS

MCC : Session 1 : 100% CC - Session 2 : 100% CT écrit 2h

RSE: S1 : 100% CT écrit 2h - Session 2 : 100% CT écrit 2h

Descriptif de l'enseignement :

Ce cours, scindé en deux parties, présente les grandes étapes de l'histoire de la langue et du style et les différentes disciplines constitutives des sciences du langage (grammaire comparée, stylistique, sociolinguistique, morphologie, lexicologie, syntaxe...)

Le cours revient sur les grandes étapes de l'histoire de la langue, en diachronie, depuis l'indo-européen jusqu'au français. On analysera aussi l'émergence d'une poétique et d'une stylistique dans les théories antiques, grecques et latines, puis l'évolution de la stylistique et de la socio-stylistique.

Bibliographie :

M. Avanzi, *Atlas du français de nos régions*, A. Colin, 2017.

F. Bader (éd.), *Langues indo-européennes*, CNRS, 1994.

P. Bourdieu, « Vous avez dit « populaire » ? », *Actes de la recherche en sciences sociales*, Vol. 46, mars 1983 : « L'usage de la parole », p. 98-105.

M. Candea et L. Véron, *Le français est à nous ! Petit manuel d'émancipation linguistique*, La Découverte, 2019.

M. Perret, *Introduction à l'histoire de la langue française*, A. Colin, 2001.

G. Philippe (éd.), *Flaubert savait-il écrire ? Une querelle grammaticale (1919-1921)*, Grenoble, ELLUG, 2004.

M. Riegel, J.-C. Pellat, R. Rioul, *Grammaire méthodique du français*, PUF, 2018 (rééd.).

B. Sergent, *Les Indo-Européens, Histoire, langues, mythes*, Payot, 1995.

H. Walter, *L'aventure des langues en Occident*, Le Livre de Poche, 1994.

Compétences visées :

- fournir les outils fondamentaux théoriques et pratiques pour penser les langues ;
- découvrir l'origine et l'histoire de la langue française, ainsi que les débats et les polémiques qu'elle suscite ;
- se familiariser avec les familles de langues, en particulier les langues d'origine indo-européenne ;
- bénéficier d'une introduction aussi bien à la grammaire française, à la stylistique, qu'aux langues anciennes.

Atelier de lecture : littératures actuelles - Responsable de l'UE :

Aude BONORD

Volume horaire : 4CM Coeff. 1 - 1 ECTS

MCC : Session 1 : 100% CC - Session 2 : 100% CT écrit 1h

RSE: S1 : 100% CT écrit 1h - Session 2 : 100% CT écrit 1h

Descriptif de l'enseignement :

Orienté vers l'hyper-contemporain, ce cours a pour but d'étudier des auteurs et des ouvrages d'aujourd'hui à travers l'étude d'une œuvre complète et de choix d'extraits. L'œuvre complète est celle de l'écrivain que nous recevrons dans le courant du 2e semestre afin de pouvoir mener l'entretien efficacement. Les références du livre à se procurer vous seront communiquées ultérieurement.

Compétences visées :

- développer sa connaissance du champ littéraire hyper-contemporain ;
- saisir la profonde interconnexion entre les œuvres du canon et les œuvres actuelles ; entre la culture littéraire dite « légitime » et la production littéraire et paralitéraire d'aujourd'hui ;
- confronter ses résultats à l'oral.

Programme 2019-2020 :

Pour se repérer, une histoire littéraire des littératures actuelles : Viart Dominique, Vercier Bruno, *La littérature française au présent. Héritage, modernité, mutations*, Paris, Bordas, 2006.

Semestre 2 - Majeure LLCER espagnol et Mineure Lettres

Compréhension et expression orales en espagnol - Responsable de l'UE :

David ARBULU

Volume horaire : 15TP Coeff. 2 - 2 ECTS

MCC : Session 1 : 100% CC oral, - Session 2 : 100% CT oral 15 min.

RSE: S1 : 100% CT oral 15 min. - Session 2 : 100% CT oral 15 min.

Descriptif de l'enseignement :

Pratique de l'oral (compréhension et expression) à travers différentes activités proposées par l'enseignant.

Introduction à la civilisation espagnole - Responsable de l'UE : Claire

DECOBERT

Volume horaire : 18TD Coeff. 2 - 2 ECTS

MCC : Session 1 : 100% CC écrit et oral 1h30 - Session 2 : 100% CT oral

RSE: S1 : 100% CT oral - Session 2 : 100% CT oral

Descriptif de l'enseignement :

Introduction à l'étude de l'Espagne. Présentation générale de l'Espagne : géographie et organisation du territoire. L'organisation géographique, administrative de l'Espagne actuelle. (Géographie physique et humaine, Communautés Autonomes, répartition des pouvoirs).

Bibliographie :

Une bibliographie sera donnée en cours.

 **Littérature contemporaine** - Responsable de l'UE : Aude BONORD & BENOIT BARUT (E. CHARBONNIER, B. DALENS, G. TAVERNIER)

Volume horaire : 18CM + 18TD Coeff. 5 - 5 ECTS

MCC : Session 1 : 100% CC écrit - Session 2 : 100% CT écrit 3h

RSE: S1 : 100% écrit 3h - Session 2 : 100% CT écrit 3h

Descriptif de l'enseignement :

Ce cours abordera les grands enjeux d'œuvres littéraires des XXe et XXIe siècles afin de mettre en évidence la mutation des formes et des genres en lien avec le contexte historique et culturel. Les points d'histoire littéraire abordés dans le cadre du CM seront illustrés par l'étude d'œuvres complètes dans les TD.

Compétences visées :

- former à la méthode de l'explication de texte ;
- perfectionner l'apprentissage des outils de l'analyse littéraire ;
- aborder les enjeux spécifiques à la littérature contemporaine en termes d'héritage et de rupture.

Œuvres à se procurer :

Drieu la Rochelle, Le Feu Follet (1931), suivi de Adieu à Gonzague, Paris, Gallimard, coll. Folio.

Romain Gary (Émile Ajar), La Vie devant soi, Gallimard, coll. Folio.

Bibliographie du cours :

Toute histoire littéraire du XXe siècle. À titre d'exemple, on pourra consulter le volume consacré au XXe siècle de *l'Histoire de la France littéraire*, dir. Michel Jarrety et al., PUF, 2006, vol. III.

Noudelmann François, *Avant-gardes et modernité*, Paris, Hachette supérieur, coll. Contours littéraires, 2000.

Viard Dominique, Vercier Bruno, *La littérature française au présent. Héritage, modernité, mutations*, Paris, Bordas, 2006.

 **Grammaire espagnole 2** - Responsable de l'UE : Annie BACCON

Volume horaire : 18TD Coeff. 2 - 2 ECTS

MCC : Session 1 : 100% CC écrit - Session 2 : 100% CT écrit 1h30

RSE: S1 : 100% écrit 1h30 - Session 2 : 100% CT écrit 1h30

Descriptif de l'enseignement :

Présentation et systématisation de la grammaire espagnole avec application pratique systématique. Le cours se déroulera en français pour permettre une compréhension précise des éléments théoriques.

Bibliographie :

Une bibliographie sera fournie lors du premier cours

 **Thème** - Responsable de l'UE : Annie BACCON

Volume horaire : 18TD Coeff. 3 - 3 ECTS

MCC : Session 1 : 100% CC écrit - Session 2 : 100% CT écrit 1h30

RSE: S1 : 100% écrit 1h30 - Session 2 : 100% CT écrit 1h30

Descriptif de l'enseignement :

Initiation à la traduction du français vers l'espagnol de textes littéraires contemporains.

Bibliographie :

Une bibliographie sera fournie lors du premier cours

 **Version** - Responsable de l'UE : Magali GINESTA-MUÑOZ

Volume horaire : 18TD Coeff. 3 - 3 ECTS

MCC : Session 1 : 100% CC écrit - Session 2 : 100% CT écrit 1h30

RSE: S1 : 100% CT écrit 1h30 - Session 2 : 100% CT écrit 1h30

Descriptif de l'enseignement :

Traduction de textes littéraires contemporains.

 **Littérature espagnole** - Responsable de l'UE : Samuel FASQUEL

Volume horaire : 18TD Coeff. 3 - 3 ECTS

MCC : Session 1 : 100% CC écrit - Session 2 : 100% CT écrit 2h

RSE: S1 : 100% CT écrit 2h - Session 2 : 100% CT écrit 2h

Descriptif de l'enseignement :

Étude de quelques œuvres fondamentales sous forme d'anthologie ou de lecture intégrale

 **Littérature hispano-américaine** - Responsable de l'UE : Brigitte NATANSON

Volume horaire : 18TD Coeff. 3 - 3 ECTS

MCC : Session 1 : 50% CC et 50% CT écrit et oral 3h - Session 2 : 100% CT écrit 3h

RSE: S1 : 100% CT écrit 3h - Session 2 : 100% CT écrit 3h

Descriptif de l'enseignement :

La nouvelle en Amérique Latine. Une anthologie sera fournie au début du cours.

■ **Initiation à l'étude de l'image** - Responsable de l'UE : Marcos EYMAR

Volume horaire : 18TD Coeff. 2 - 2 ECTS

MCC : Session 1 : 100% CT écrit et oral - Session 2 : 100% CT oral 20 min.

RSE: S1 : 100% CT oral 20 min. - Session 2 : 100% CT oral 20 min.

Descriptif de l'enseignement :

Présentation des outils théoriques de l'analyse visuelle à travers l'étude de tableaux, photographies, films et publicités du monde hispanique.

■ **Civilisation latino-américaine** - Responsable de l'UE : Marcos EYMAR

Volume horaire : 18TD Coeff. 3 - 3 ECTS

MCC : Session 1 : 100% CT écrit et oral - Session 2 : 100% CT oral 20 min.

RSE: S1 : 100% CT oral 20 min. - Session 2 : 100% CT oral 20 min.

Descriptif de l'enseignement :

Études des civilisations précolombiennes et de leurs premiers contacts avec les colonisateurs espagnols.



 **Responsable de la Licence Lettres**

M. Benoit BARUT

licence.lettres.llsh@univ-orleans.fr

 **Responsable de la Licence LLCER espagnol**

Mme Brigitte NATANSON

licence.espagnol.llsh@univ-orleans.fr

**Tous les enseignant.e.s sont joignables
sur leur adresse mail universitaire :**

Ex : prénom.nom@univ-orleans.fr



Bureau des Relations Internationales

Bureaux 024 & 025

02 38 49 47 73

international.llsh@univ-orleans.fr



Etudier à l'étranger :

Grâce à la mobilité ERASMUS + (Séjour d'études en Europe)

Grâce à ce programme, les étudiants ont la possibilité de valider un semestre ou une année universitaire dans une de nos universités partenaire en Europe en obtenant une bourse de l'Union Européenne.

Selon le département dans lequel vous étudiez, une liste précise d'universités offrant des cours correspondant à votre cursus est déterminée.

Grâce au programme d'échanges de l'Université d'Orléans (séjour d'études hors Europe)

L'Université d'Orléans a signé des accords de coopération avec des universités étrangères Hors Europe qui permettent également aux étudiants de valider un semestre ou une année universitaire. En moyenne, 60 étudiants y participent chaque année.

Les pays concernés sont : l'Argentine, l'Australie, le Brésil, le Chili, la Chine, la Corée du Sud, les Etats-Unis, le Japon, le Mexique, le Pérou et le Canada (Québec).

Pour plus d'information sur le programme d'échanges hors-Europe, nous vous invitons à contacter directement la Direction des Relations Internationales (DRI) qui gère ces échanges : mobilite.he@univ-orleans.fr



Les doubles-diplômes :

L'UFR LLSH propose des double-diplômes, un au niveau Licence et deux au niveau Master. Il s'agit d'un parcours de formation dont le cursus est organisé par deux ou plusieurs universités.

Encadré par deux enseignants coordinateurs, vous effectuez une partie de votre mobilité dans votre université d'origine et une autre dans l'université partenaire. La validation de votre formation se fonde sur l'obtention d'ECTS et aboutit à la délivrance d'un diplôme reconnu en France et dans le pays de l'université partenaire. Le but d'un double-diplôme est d'offrir aux étudiants des parcours de formation multiculturels de qualité, qui favorisent leur intégration dans le milieu socio-professionnel.

L'UFR LLSH propose un double-diplôme de Licence Langues Etrangères Appliquées spécialité Anglais/Allemand avec l'Université de Siegen (Allemagne), un double-diplôme de master d'histoire spécialité Pouvoirs, Cultures et Sociétés avec l'université Jagellone de Cracovie (Pologne) ainsi qu'un double-diplôme de master de géographie spécialité Développement Durable Local des Territoires Emergents avec l'université de Iasi (Roumanie).

Pour plus de renseignements sur les maquettes d'enseignements, nous vous invitons à prendre rendez-vous avec le BRI.

Autres services de l'Université pouvant vous informer :

Direction des Relations Internationales (D.R.I)
Château de la Source : dri@univ-orleans.fr



Bureau des Stages et de l'Insertion Professionnelle

Bureaux 167

02 38 49 40 86 ou 02 38 41 71 44

stages.llsh@univ-orleans.fr

Le Stage

Élément incontournable du parcours universitaire, le stage représente souvent un tremplin vers une première embauche. Vous trouverez sur cette page des informations concernant les démarches administratives liées au stage, mais également diverses pistes pour trouver un stage ou un job à l'étranger.



A quoi ça sert ?

Obtenir un premier contact avec l'environnement professionnel auquel vous vous destinez

Mettre en pratique les compétences acquises à travers votre formation

Développer votre réseau professionnel



Comment ça marche ?

Le stage représente une période de formation qui a pour but de vous sensibiliser aux divers aspects de la vie professionnelle. La recherche et le choix du stage relèvent d'une démarche personnelle et réfléchie en fonction de votre projet. Le stage doit faire l'objet d'une mission précise, définie en concertation avec vous et l'entreprise qui vous accueille. Il s'agit autant d'une valeur ajoutée pour vous que pour la structure. Le stage peut avoir lieu au sein d'une entreprise, d'une association ou d'une administration en France ou à l'international.

Au sein de l'entreprise, vous êtes encadré par un maître de stage qui vous guidera tout au long de votre mission. Dans votre filière, un enseignant-tuteur apporte une lecture externe à l'entreprise et vous oriente dans la rédaction de votre rapport.

o Qu'est-ce que c'est une convention de stage ?

Véritable contrat de travail entre vous, l'université et la structure qui vous accueille, la convention donne un cadre juridique à votre stage. Elle vous permet de définir clairement vos missions et vos conditions de travail (horaires, gratification, protection sociale, etc.).

Au niveau de l'UFR LLSH, le Bureau des stages et de l'insertion professionnelle vous accompagne d'une part, dans votre recherche de lieux de stages, la construction de vos outils de communication tels que le CV ou la lettre de motivation et d'autre part, pour le suivi administratif de votre stage, notamment la signature de votre convention.

Vous êtes évalué par votre structure d'accueil, à travers une grille d'évaluation remplie par votre maître de stage, votre rapport de stage et une soutenance devant un jury composé de votre maître de stage et de votre enseignant-tuteur.



Qu'est-ce que c'est une convention de stage ?

Véritable contrat de travail entre vous, l'université et la structure qui vous accueille, la convention donne un cadre juridique à votre stage. Elle vous permet de définir clairement vos missions et vos conditions de travail (horaires, gratification, protection sociale, etc.).



Autres services de l'Université pouvant vous informer :

Direction de l'orientation et de l'Insertion professionnelle (DOIP)
Espace Stage Emploi Entreprise (E.S.E.E)
1er étage de la Maison de l'étudiant
02 38 49 45 47 – stage.emploi@univ-orleans.fr



Service des études et de la scolarité

scolarite.llsh@univ-orleans.fr

Responsable du service - Bureau 124

Mme Isabelle HENRY

scolarite.llsh@univ-orleans.fr

Accueil - Hall de l'UFR

Mme Eliane FAYTRE

02 38 49 25 00

Scolarité administrative - Bureau 123

Mme Laura DA SILVA-CHARPENTIER

02 38 41 71 01

inscriptions.llsh@univ-orleans.fr

Mme Céline LECLERC

02 38 49 24 85

inscriptions.llsh@univ-orleans.fr

Mme Péguy LECUYER

02 38 49 24 85

inscriptions.llsh@univ-orleans.fr

Scolarité pédagogique Licences - Bureau 121

Mme Françoise DAOUDI (LP Cartographie, LP Développement rural, Erasmus)

02 38 41 70 83

licences.llsh@univ-orleans.fr

M. Sylvain BIGOT (Lettres et LLCER)

02 38 41 73 28

licences.llsh@univ-orleans.fr

Mme Vanessa MARCHAND (LEA)

02 38 49 24 79

licences.llsh@univ-orleans.fr

Mme Sandrine PERNICE (SDL – Histoire, Géographie et Passerelle handicap)

02 38 41 71 65

licences.llsh@univ-orleans.fr



La Bibliothèque Universitaire

02 38 41 71 85

Site web : <http://scd.univ-orleans.fr>

Site web de la BU Lettres :

<http://scd.univ-orleans.fr/bu-lettres-langues-sciences-humaines>

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi ==> de 8h à 20h

Le samedi, la BU Droit-Economie-Gestion est ouverte de 9h30 à 16h30.

**ATTENTION : Les horaires varient en fonction des périodes de cours.
Consultez le calendrier annuel sur le site de la BU <http://scd.univ-orleans.fr/>**

Les collections de la BU Lettres couvrent les disciplines suivantes :

Beaux-Arts ; Géographie ; Histoire ; Langues ; Littératures ; Philosophie ; Psychologie ; Religions et Sciences sociales

Le **catalogue** de la BU est disponible sur le site web et répertorie l'ensemble de la documentation disponible : documents imprimés (livres, revues, etc.) et ressources numériques (revues et livres en ligne, bases de données, thèses, etc.).

La **documentation numérique** est accessible sur le campus et à distance 7 jours sur 7 et 24h sur 24 via le site web de la BU, rubrique « Explorer les ressources numériques ». L'identification se fait avec le compte ENT. Nos **fiches disciplines** permettent de s'orienter facilement dans l'offre de ressources numériques.

La BU Lettres propose aussi **des formations documentaires, des ateliers et le service d'aide à la recherche documentaire MICADO.**

N'hésitez pas à solliciter les bibliothécaires pour vous guider dans notre offre documentaire et de services.



Service audiovisuel et multimédia

Bureau 171

02 38 41 71 13

audiovisuel.multimedia.llsh@univ-orleans.fr

Le service audiovisuel est chargé :

De la gestion de la salle libre-service équipée de télévisions, de magnétoscopes, de lecteurs DVD

Du prêt de matériels pour la réalisation d'enquêtes et d'exposés (caméscopes, magnétophones,...)

La salle multimédia :

La salle multimédia est composée de postes informatiques, d'une imprimante laser noir et blanc.

Un accès gratuit à Internet (recherches pour exposés et rapports, revues de presse, inscription aux concours, recherche d'un emploi ou d'un stage, courriel).

Dès son inscription, tout étudiant possède une adresse électronique sur le :

<http://www.univ-orleans.fr/e-campus/>



Accompagnement du handicap

Bureau 121

enseignant : philippe.godiveau@univ-orleans.fr

administratif : sandrine.pernice@univ-orleans.fr

Vous avez des difficultés temporaires ou permanentes liées à des troubles de la santé, à un handicap d'ordre sensoriel, moteur, psychologique, cognitif ou à une situation particulière (grossesse pathologique, hospitalisation...) ?

La Passerelle Handicap se met à votre disposition pour accompagner votre réussite :

- une équipe vous accueille, vous informe et vous accompagne dans la construction de vos projets de formation ;
- en relation avec l'ESEE et la SUJO, elle vous guide jusqu'à votre insertion professionnelle ;
- elle vous propose un lieu convivial d'échange et de travail équipé de postes informatiques et d'outils adaptés (ZoomText, Jaws, téléagrandisseur, machine à lire...).

Le Service Passerelle Handicap propose un soutien pour :



L'accès aux savoirs et aux diplômes :

aide aux études grâce aux contrats étudiants (preneur de notes, soutien pédagogique...);

aménagements des examens (secrétaire, majoration de temps, interprète...);

adaptation des documents pédagogiques (transcription braille, agrandissement...);

prêt de matériel spécialisé (ordinateurs, dictaphones...);



La vie étudiante :

aide aux déplacements et repas ;

accompagnement dans vos démarches administratives ;

aide à l'obtention de logements adaptés à proximité ;

accès aux pratiques culturelles, physiques et sportives ;

promotion de la participation à la vie associative : association Etudihand.

Des correspondants handicaps assurent le relais vers la Passerelle, dans chaque composante et antenne.

A l'UFR Lettres, Langues et Sciences Humaines :

- le correspondant enseignant est Philippe Godiveau
- la correspondante administrative est Sandrine Pernice

Contactez-nous dès que possible pour que nous préparions ensemble votre rentrée !

**Passerelle Handicap – Pôle Vie Etudiante
Maison de l'Étudiant**

Rue de Tours – B.P. 6749
45067 Orléans Cedex 2

Tél : 02.38.41.71.76 / passerelle.handicap@univ-orleans.fr

Heures d'ouverture : du lundi au vendredi de 8h30 à 18h30 (18h00 le vendredi)

www.univ-orleans.fr/handicap

Happy Campus Day : 12 septembre et rentrée des Lettres

Journées de la mobilité internationale : 9 et 10 octobre

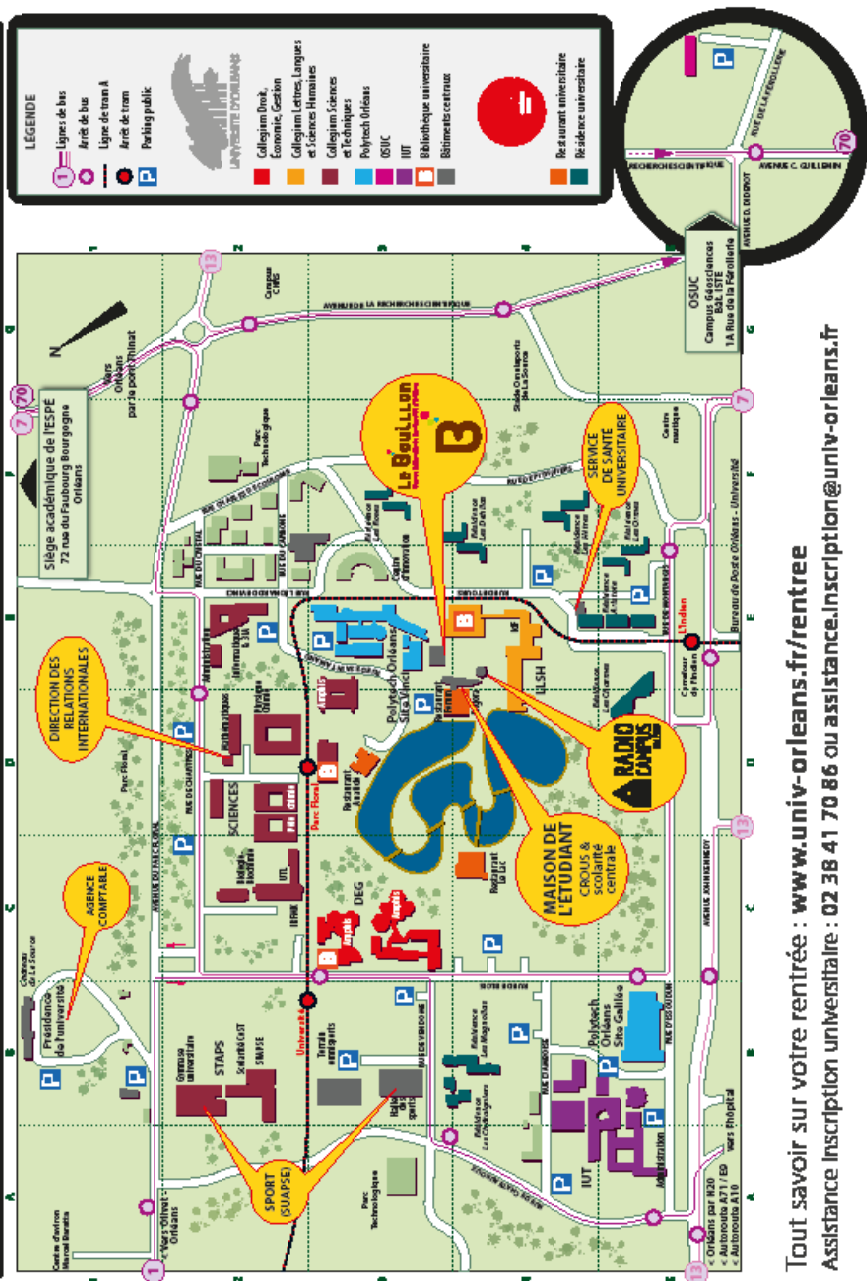
Semaine de L'Orientation et de l'Insertion Professionnelle : 19 au 23 novembre

Salon de l'étudiant : 1er décembre

Retrouvez l'actualité LLSH sur notre facebook

<https://www.facebook.com/collegium.llsh>

Bienvenue à l'Université d'Orléans



Tout savoir sur votre rentrée : www.univ-orleans.fr/rentree
 Assistance inscription universitaire : 02 38 41 70 86 ou assistance.inscription@univ-orleans.fr

UFR LLSH
 10 rue de Tours,
 45100 Orléans La Source